



**Le Comité Départemental de SEINE et MARNE et la
Cie d'Arc de ST GERMAIN-SUR-MORIN-VAL d'EUROPE**

vous invitent les 27 et 28 janvier 2024 au
**Championnat Départemental 2024 Salle
Tir à 18m Adulte et Para Tir à l'Arc.**

*Compétition réservée aux archers sélectionnés au CD77
Sélectif pour le Championnat de France*



Lieu du concours : Centre sportif Jacques GODET - Route de Montguillon à St Germain sur Morin

Horaires du début des tirs :

- **Départ 1 : Samedi 27/01/2024 - 8h00 :** S1FCI – S1HCI – S3HCI – S1FCI Para – S2HCI Para
- **Départ 2 : Samedi 27/01/2024 - 15h00 :** S1FCo– S2FCo – S3FCo – S1HCo – S2HCo – S3HCo – S3FCI – SFBB – SHBB
- **Départ 3 : Dimanche 28/01/2024 - 9h00 :** S2HCI – S2FCI

Attention : Toute catégorie comportant moins de quatre compétiteurs sera classée suivant les résultats de l'épreuve qualificative. Ces compétiteurs seront récompensés à l'issue du tir de qualification.

Matches en montante/descendante, tous les qualifiés au cut prendront part aux matches (pas d'élimination directe)

Pré-inscriptions

- Préinscriptions jusqu'au **16 janvier 2024** minuit sur le site du CD77 : www.archersdu77.fr
- Les dernières compétitions comptant pour la sélection sont celles du **week-end du 13 et 14 janvier 2024** (sous réserve que les résultats aient été remontés à la FFTA).
- Le Comité Départemental 77 se réserve la possibilité d'ajuster les quotas et les cuts en fonction du nombre de préinscrits.
- Les quotas définitifs et la liste des qualifiés seront publiés sur le site du CD77.

Validation des inscriptions

- Les archers préinscrits ayant réalisé au moins trois scores et entrant dans les quotas seront réputés inscrits.
- Tout archer, ou son club/compagnie, devra s'acquitter du droit d'inscription directement sur place auprès de l'organisateur avant de tirer.
- Toute absence sera sanctionnée par l'interdiction de participer au championnat départemental de l'année prochaine.

Droit d'inscription

- Tarif unique de 7 € par chèque à l'ordre de « CASGSM » à régler sur place

Règlement

- Ouverture du **Grefe** 1 heure avant chaque départ / **Inspection du matériel** 15 minutes avant chaque départ
- **2 volées d'essai** au départ de l'épreuve de qualification, rythme AB/CD
- **1 volée d'essai** au premier match de chaque catégorie
- Les matches auront lieu si la catégorie est représentée par plus de 3 archers à l'issue des tirs de qualification.
- **Matches en montante/descendante**, tous les qualifiés au cut prendront part aux match (pas d'élimination directe)
- Tri-spot de 40 cm pour toutes les armes (Cl ; Co et BB)

Récompenses

- Aux 3 premiers de chaque catégorie officielle FFTA
- La remise des prix se fera à l'issue de chaque départ, après la dernière finale ou après le tir de qualification pour les catégories comportant moins de 3 archers.

Lien lanseo : <http://www.lanseo.net/Details.php?toid=16350>

BUVETTE SUR PLACE

Tenue sportive, blanche ou de Compagnie/Club souhaitée, chaussures de sport obligatoires.
Licence compétition obligatoire (dématérialisée, copie papier ou C.N.I)

Toutes les mesures sanitaires seront prises en fonction des obligations du moment.

